

M.E.S., Numéro 113, Avril-Juin 2020
<https://www.mesrids.org>
 Dépôt légal : MR 3.02103.57117
 Mise en ligne le 11 janvier 2022

LA PRATIQUE ECONOMIQUE DANS UNE SOCIETE ETATIQUE

UN REGARD DIALECTIQUE SUR LES DETERMINISMES SOCIAUX

par

William BOLIMA BOLITSI

Professeur Associé

Jean - Paul NEMOYATO BAGEBOLE

Chef de Travaux

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Kinshasa

Résumé

Sous un regard croisé : économique et sociologique, la présente étude souligne la nécessité de l'éclairage sociologique dans la pratique économique face à la complexité d'une société étatique. Elle fait observer qu'ils se trouvent, dans maints domaines de production sociale, des déterminismes qui ont orienté et continuent d'orienter, aussi bien, la pensée que l'action humaine. Certes, l'analyse démontre que la pratique de l'économie politique,¹⁰¹ c'est-à-dire, le processus de la production des richesses (ou des services), celui de leur distribution, ainsi que le procès de leur consommation, subissent les effets de plusieurs déterminismes. Ceux-ci agissent à différents niveaux : biologique, physiologique, scientifique, technologique, géographique, démographique, administratif, politique, économique, religieux, idéologique et socio-culturel, etc. Aussi la méthodologie et la pratique économique doivent-elles en tenir compte, car l'économie ne peut trouver ni explication, ni solution en dehors de la société qui la contient, dont elle est une des parties constitutives. Voilà pourquoi, dans la réalisation des activités partagées par rapport à la production, à la distribution et à la consommation, que les groupes humains déploient, afin de donner satisfaction à leurs besoins fort extensibles, moyennant des ressources limitées, l'éclairage sociologique s'impose. Celui-ci se présente ainsi pour tout opérateur économique, comme une boussole pour un navire dans une mer constamment agitée.

Abstract

Under crossing looking: economic and sociologie, this study underline the necessary of the sociology light on economic practice in front of the complexity of state society, it looking on the field of social production, the driving determinism and continuous looking as wel as possible the humain action throught. However, the rich analysist (service) their distribution so that the consommation way are founding many determinism. This difference level of reaction : biology, physiologic, scientific, technologogic, geographic, demographic, administrative, politic, economic, religion ideologic, socio-culture and so on. Also the method and economic can not found it is explanation or not solution out of the society that is why, they cheer of production, distribution and consommation in each one human

group in that case xe need strong or sociology explanation on all ressources like operator or a bousol economic who can bwing the boat in the a good bear.

INTRODUCTION¹⁰²

De tout temps, à travers d'innombrables domaines de production sociale, certains déterminismes ont orienté et continuent d'orienter jusqu'aujourd'hui aussi bien la pensée que l'action de l'homme en tant qu'acteur principal de la vie sociale, car de toute la nature, l'homme est celui dont les déterminismes sont complexes. En s'élevant dans l'échelle des êtres, en passant des minéraux aux végétaux, jusqu'aux animaux, puis de l'échelle animale, du plus élémentaire au plus évolué, il s'observe le fait que des nouveaux déterminismes se surajoutent aux premiers sans pour autant les éliminer. En témoigne, la présence de ces déterminismes, mêmes les plus élémentaires, comme l'est la pesanteur qui exerce ces effets sur l'homme. Si l'on ajoute à cela, les déterminismes qui agissent déjà sur les végétaux, notamment, le besoin d'oxygène et de lumière, ... on voit alors que tout ne se passe pas comme sur des roulettes. Voilà pourquoi, on retrouve chez l'homme des lois biologiques qui régissent le monde animal, mais avec un degré particulier de diversification et de régulation.

En effet, les déterminismes sociaux sont reconnaissables dans le monde animal, entre autres, la formation, la direction et l'équilibre des groupes qui obéissent tous à des lois qui régissent les groupes humains. Même alors, l'impact de l'influence sociale se trouve sensiblement développé au sein de l'espèce humaine au point, de donner lieu à une « seconde nature ». Ces influences sociales disons-le, comprennent l'influence de civilisation dans lesquelles baigne l'individu qui influence son mode de vie, mais elle-même conditionnée par les différentes stratifications de la société, l'influence interrelationnelle, au niveau, d'une part, de la famille et, d'autre part, des autres personnes avec lesquelles l'individu entre en relations (école, quartier, milieu professionnel, groupe de prière, camarade, conjoint, etc.).¹⁰³

C'est ainsi que l'homme, dans la quête de sa survie, à créer des richesses et des services que consomment ses semblables en subissant l'effet de plusieurs déterminismes. De là, nous reconnaissons le fait qu'aucune pratique économique n'échappe à l'effet de ces différents déterminismes qui, d'une façon ou d'une autre, peuvent impacter positivement ou non sur cette pratique économique et méritent d'être pris en compte par la pensée économique comme par les acteurs socio-étatico-économiques.

Voilà pourquoi, cette modeste étude, à travers un regard croisé (économique et sociologique) se trouve soutenu par « l'observation et la documentation »¹⁰⁴, tout en martelant au fait que ces différents déterminismes agissent aux différents niveaux (biologique, physiologique, social) selon qu'ils sont politiques,

¹⁰¹ MOKONDA BONZA, *Initiation à la politique économique*, Ed. MES, Kinshasa-RD. Congo, 2016, *passim*.

¹⁰² A ce sujet, lire utilement, W. BOLIMA BOLITSI, *Apprendre la sociologie pour comprendre la société*. Manuel d'enseignement destiné aux étudiants de Deuxième Graduat en Sciences Economiques & de Gestion, inédit, *passim*.

¹⁰³ LOMBEYA BOSONGO, *Sociologie générale*. Notes de cours destinées aux étudiants de Premier Graduat en Sciences Economiques & de Gestion, inédites, *passim*.

¹⁰⁴ SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013. pp. 70- 75.

économiques, religieux, idéologiques, démographiques, scientifiques, géographiques, technologiques. Ainsi compris, cette réflexion tâche de répondre sur tout ce qui s'attache à l'agir de ces déterminismes et sur l'action de l'opérateur économique pour s'en sortir face à cette société étatique aussi complexe que la nôtre aujourd'hui.

C'est à cet ensemble des questions que nous tenterons de répondre à travers les deux parties de cette réflexion. Si la première partie donne la condensée d'informations sur la société étatique et sur quelques notions connexes à l'Etat,¹⁰⁵ la deuxième partie, quant à elle, présente le fonctionnement dialectique¹⁰⁶ de ces déterminismes sur la pratique économique face à la complexité sociale. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. DE LA CONDENSEE D'INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ÉTATIQUE ET SUR QUELQUES NOTIONS CONNEXES

Étant donné qu'« il n'y a de l'économie que dans une société »¹⁰⁷, nous nous obligeons à ce niveau du débat, de présenter cette notion de l'Etat, de manière synoptique, c'est-à-dire en définissant d'abord c'est qu'est une société, en posant la problématique de la société étatique au sein de laquelle se réalisent les activités économiques ensuite et, enfin, en proposant certaines notions connexes à celle de l'Etat.¹⁰⁸

1.1. De la problématique de la société étatique : esquisse des théories et des définitions de l'Etat.

L'histoire universelle certifie qu'aucune société humaine ne s'est conçue sans ordre ni discipline. Ces derniers peuvent-être le fait d'un individu ou d'un groupe d'individus qui les imposent. Comme ils peuvent être aussi la résultante d'un consensus. Dans ce cas, ils s'imposent à tous les membres de la collectivité. A cet effet, le rôle de l'Etat serait d'exercer la violence légitime afin que l'ordre et la discipline puissent régner et que la concorde soit assurée au bénéfice de tous.

En effet, Aristote pense qu'il ne peut y avoir de société que lorsque les membres du groupe poursuivent des fins communes. En quoi consiste alors dans ce cas « la société étatique » ?

En réponse à cette question, il sied de noter que le concept "Etat" reste plus que jamais abstrait pour le saisir et plus difficile encore à l'étudier, d'autant plus que personne n'a jamais vu ni touché l'Etat. Avant de soulever le débat sur les théories de l'Etat, nous trouvons utile de proposer dans ces lignes, l'entendement que nous avons de la société et qui représente, en effet, ces hommes en actes qui bâtissent dans la solidarité. La société est ces hommes volontaristes, fondateurs d'espaces étatiques, économiques, culturels. La société regorge des hommes en actes qui luttent contre d'autres, pour défendre un espace bien commun. La société est constituée par ces hommes en actes, c'est-à-dire un esprit partagé de conquête, de domination, de grandeur voulue, recherchée, bâtie. Parce qu'il s'agit de la société, c'est-à-dire encore ces hommes en actes, la société est cette affirmation permanente, quête de soi et des siens, dans et par un avenir, dans et par un devenir, ...¹⁰⁹ Mais, dans le cadre de cette étude, nous préconisons la définition de Jean Baechler pour qui la

société est « ...une réunion d'individus ou de groupes qui établissent entre eux des liens spécifiques ».¹¹⁰

Plusieurs théories se concurrencent en sociologie politique pour expliquer la genèse de l'Etat. En esquissant les théories sur l'Etat, Hobbes, à travers son *Léviathan* affirme que l'Etat serait le résultat d'un contrat entre plusieurs groupes d'individus qui auraient renoncé à leurs droits en faveur d'un individu qui ayant concentré les pouvoirs entre ses mains aurait créé l'Etat. Tout en épousant ce point de vue, John Locke précise que ce contrat est le fait des individus réunis au sein des organisations sociales pour créer l'Etat. Ainsi qu'on s'en rend compte, si Hobbes en est passé, sans transition, des individus à l'Etat, chez Locke par contre, on est passé des organisations sociales à l'Etat. Dans le *Contrat Social*, Jean Jacques Rousseau se situe dans cette tradition lorsqu'il affirme que l'Etat est né à la suite d'un contrat au terme duquel les individus auraient renoncé à leurs droits et à leurs libertés naturelles. Pour lui, c'est à la suite des conflits et des guerres consécutives à l'apparition de la propriété privée que les hommes, en quête de sécurité auraient inventé cette forme d'organisation qu'est l'Etat. A ces différentes théories sur la genèse de l'Etat, il faut de toute évidence, considérer la théorie marxiste.

Pour Karl Marx,¹¹¹ l'Etat ne serait rien d'autre que le reflet de l'organisation économique. Il est sans contredit, un instrument de domination au service de la classe exploitante. En effet, témoin des violences infligées aux mouvements ouvriers par les gouvernements européens de l'époque, Karl Marx considère que l'Etat, dans les sociétés capitalistes, a pour finalité le maintien de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie. En réduisant l'Etat aux intérêts de la classe exploiteuse, il s'inscrit en faux contre les thèses de Hegel selon lesquelles l'Etat serait l'incarnation de la rationalité. En cela, Marx reste cohérent avec une conception de la société qui fait de l'économie une infrastructure sur laquelle se développent les instances étatiques¹¹².

Les sciences politiques nous autorisent de reconnaître que l'Etat moderne voit le jour au XIII^{ème} siècle, en France et en Angleterre et que sa construction prend de l'élan au XVI^e siècle au moment où la société aurait eu sa plus grande crise, d'une part, avec la Réforme protestante et la Contre-réforme et, d'autre part, avec la croissance économique qui prend de l'ampleur et qui affranchit progressivement le pouvoir politique de la dite tutelle religieuse et qui se présente, finalement en tant que garant de l'ordre sociale. Cet Etat moderne se distingue des organisations antérieures sur trois points. D'abord, la centralisation de la coercition, car au départ, le pouvoir exécutif naguère entre les mains des vassaux, va être monopolisé par le Roi. C'est en ce moment que le pouvoir législatif va à son tour être centralisé et organisé sur la base d'une charte (constitution). Ensuite, l'institutionnalisation va prendre forme à partir de la distinction qui va s'établir entre le pouvoir et la personne qui l'exerce à un moment donné de son exercice.

Commencée sous la Royauté, cette dissociation va devenir effective sous la République pour se généraliser à l'ensemble des agents de l'Etat qui exercent un pouvoir non pas à titre personnel, mais en raison de la fonction qu'ils occupent. Enfin, vint la spécialisation des acteurs où l'on a vu apparaître d'abord des

¹⁰⁵ Selon LAVROFF, « Machiavel est le premier auteur à avoir employé la notion d'Etat dans son sens moderne, c'est-à-dire en tant que structure dans laquelle le pouvoir est exercé ». A ce sujet, lire utilement, KABUYA-LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa- RD. Congo, Ed. P.U.K., 2011, p. 109.

¹⁰⁶ MULUMA MUNANGA, A., *Le guide de la recherche scientifique*. Théories et pratiques, 2^{ème} édition, Kinshasa, Ed. SOGEDES, 2017, p. 119.

¹⁰⁷ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, passim.

¹⁰⁸ KABUYA-LUMUNA SANDO, C., *op-cit*, pp.115-274.

¹⁰⁹ LOMBEYA BOSONGO, L., « Dans l'Essence et vertus de la solidarité des Anamongo », *cité* par BANYAKU LUEPU, E., *La pléiade des Anamongo : mythe et réalité. Essai d'une approche ethnique*, Kinshasa, PUK, 2004, pp.1-3.

¹¹⁰ BAECHLER, J., « Politique et société », in *Communications*, n° 22, 1974, p. 119.

¹¹¹ MBELA HIZA et LAMES MPONG, *Comprendre la sociologie la sociologie. De la genèse à la constitution de son langage*, Kinshasa, 2^{ème} édition revue et corrigée, Chaire UNESCO, 2009. *Contingence*. Kinshasa, Ed. CAPM, 2013, pp.167-169.

¹¹² *Idem*

professionnels de la politique dont l'activité principale était l'exercice du pouvoir. Puis, dans la foulée, l'Etat va recruter de façon durable des agents appelés à exercer une fonction précise sur la base de compétences reconnues.

Toutefois, reconnaissons que le terme Etat revêt plusieurs acceptions. Mais, en dépit de cette multiplicité d'occurrences et de théories et surtout de l'ambiguïté qu'il y a à définir le concept Etat, les constitutionnalistes ne s'avouent pas vaincus pour proposer leur définition, au départ de leur saisie des composantes essentielles de l'Etat, à savoir, le territoire, la population et le pouvoir, c'est-à-dire trois composantes au travers desquelles il est possible de se faire une représentation mentale du concept. Dans son effort pour cerner le contour conceptuel de l'Etat, Ratzel décrit l'Etat comme un organisme vivant rassemblant un peuple sur un sol, le caractère de l'Etat se nourrissant de ce peuple et de ce sol.

En effet, si dans son sens large, l'Etat est cette collectivité organisée, ayant généralement comme support sociologique, une nation, (on parlera de l'Etat américain, de l'Etat italien, l'Etat ivoirien, l'Etat congolais, etc.). Au sens restreint, le terme, au sein d'une nation, désigne les pouvoirs publics, c'est-à-dire les gouvernants par rapport aux gouvernés, en considérant aussi les collectivités locales. Toutes ces entités sont chargées de l'ordre public et de la satisfaction des besoins et des aspirations des collectivités des individus. Dès lors, l'Etat apparaît ainsi comme une entité humaine et politique installée sur un territoire. Les individus qui la composent ont la conscience d'appartenance et acceptent de ce fait, de transcender leurs antagonismes au profit de leur unité.

Outre, ces acceptions, une constante émerge : celle de l'attribut fondamental de l'Etat qui est la détention, la disposition par lui de la contrainte organisée. Il faut retenir que l'Etat détient le monopole de la force. En conséquence :

- l'Etat édicte le droit positif, pour dire que les règles de conduite sociale établies et sanctionnées par l'autorité publique, ainsi que par la contrainte physique ;
- l'Etat, de suite de cette détention exclusive de la capacité de contraindre au nom de tous, fait que l'Etat devient de ce fait souverain. Cette souveraineté reste aussi bien interne qu'externe. Sur le plan interne le principe affirme qu'aucun groupement ne s'oppose à l'Etat par la force. Puis, sur le plan extérieur, il signifie que l'Etat détient la force organisée et doit résister aux autres Etats et/ou en tentant de s'imposer à eux.

1.2. Des éléments constitutifs de l'Etat et des notions connexes

A partir de toutes ces différentes définitions sur l'Etat ci-haut évoquées, nous faisons ressortir trois constituants sociologiques de l'Etat¹¹³, auxquels nous ajoutons un élément important du point de vue de droit international. Il s'agit de la reconnaissance de l'Etat sur le plan international et qui sont du point de vue sociologique :

1.2.1. Le territoire

Le territoire est une condition nécessaire, mais parfois non suffisante de l'existence d'un Etat. Cette étendue de terre et parfois d'eau est toujours délimitée par des frontières fixées, soit unilatéralement par le gouvernement de l'Etat en question, soit conventionnellement en rapport avec divers Etats en cause.

1.2.2. La nation (population)

La nation ou la population est le groupement humain. Il est le support même de l'Etat. Les individus qui composent ce groupement, c'est-à-dire la population, se sentent unis les uns les autres par des liens, à la fois historiques, matériels et psychologiques

et se conçoivent comme différents des autres individus qui composent les autres groupements humains. En réalité, la nation est le produit d'une combinaison de divers facteurs interdépendants (facteurs historiques "un passé commun", facteurs ethniques, facteurs culturels "une langue partagée", facteurs raciaux), c'est-à-dire une communauté d'intérêts qui résulte de la cohabitation de tous sur un même territoire.

1.2.3. Les pouvoirs publics (la puissance supérieure)

Une nation et un territoire ne suffisent pas pour faire un Etat. En effet, un Etat doit être en mesure d'exercer son pouvoir sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il importe d'avoir une autorité supérieure à toute autre, incontestée, sinon incontestable. On ne peut parler d'Etat qu'à partir du moment où il existe des mécanismes qui fondent la légitimité du pouvoir et qui permettent de canaliser son exercice. La puissance supérieure attribuée à l'Etat émane de ses organes qui sont : le gouvernement, le parlement et le pouvoir judiciaire, que l'on appelle institutions politico-étatiques.

Emilio Willems est assez explicite à cet égard, car pour lui, une institution est « cet ensemble formé par des idées, des types de comportements, de types de rapports entre les hommes et souvent un équipement matériel organisé autour d'un centre d'intérêt socialement reconnu. Ce sont par exemple, des régimes matrimoniaux, des systèmes scolaires, des relations de politesse, des régimes de propriété, des relations familiales, etc. Les institutions politiques sont celles qui ont trait à l'organisation et à l'exercice du pouvoir. Ainsi, en relation avec les institutions, les individus ont des statuts qui leur confèrent les rôles qu'ils jouent. Chacun de nous se trouve enserré dans un faisceau de relations sociales : époux, directeur, membre d'un club de sport, membre d'une association culturelle, père de famille, doctorant, membre d'une église, etc. A chacune de ces relations est attachée une série de relations sociales qui demeurent stables et objectives, quand bien même les individus changent.

Pour Maurice Duverger, le statut désigne une position sociale ainsi définie objectivement. Les statuts ne sont rien d'autres que des modèles de relations dans des institutions. A chaque statut correspond un certain nombre de comportements qu'on attend de son titulaire tout autant qu'un certain nombre d'attributs qu'il détient. On appelle rôles, les attributs qui résultent du statut, et les comportements que les autres membres de la société attendent de son titulaire... Voilà pourquoi, pour Stoetzel, le statut est l'ensemble de comportements auxquels M. Dupont peut normalement s'attendre de la part des autres, tandis que le rôle est l'ensemble de comportements auxquels les autres s'attendent normalement de la part de M. Dupont. (Sociologie politique). Toutefois, il est commode de mentionner que les institutions politiques sont donc celles qui concernent le pouvoir, son organisation, son exercice, sa légitimité, sa dévolution, etc.

La définition ainsi donnée de l'Etat, renvoie à l'idée de nation et fait appel à l'idée d'une communauté qui est supérieure aux individus et extérieure à leur volonté. Nous avons, là, une conception communautariste de la nation développée depuis la fin du XVIII^e siècle par Herder, pour qui, la culture et, tout particulièrement, la langue maternelle est le fondement de la nation, elle-même, un héritage qui s'impose naturellement aux individus et dont la légitimité n'est pas contestable. A cette conception communautariste de l'Etat, s'oppose la conception contractualiste. D'après Français Ernest Renan, la nation est un "plébiscite de tous les jours." Elle ne peut pas être fondée sur des critères, mais sur la volonté exprimée par un groupe d'hommes de vivre ensemble.

¹¹³ LOMBEYA BOSONGO, Notes du cours de *Etat & système socio-économique*, destinées aux étudiants de Premier Licence en Sciences Economiques & de Gestion, inédites, passim.

De ce qui précède, nous sommes en droit de reconnaître que la nation est un contrat passé volontairement entre des individus afin de rendre possible une vie commune. Issue de la volonté des hommes, la nation a donc besoin d'être construite. Pour y arriver et pour transcender les différences culturelles et linguistiques, l'Etat doit pouvoir socialiser les citoyens par une idéologie qui crée et qui renforce ce besoin de vivre ensemble. Ici, l'idéologie seule ne suffit pas. Il faut en plus mettre en place des mécanismes économiques, matériels et psychologiques qui permettent de renforcer cette identité nationale.

A ces deux conceptions de la nation, correspond le mode d'acquisition de la nationalité. A la conception communautariste de la nation correspond le droit du sang. Dans un tel système, on accordera plus facilement la nationalité aux étrangers qui partagent la même culture et la même langue que les nationaux. Par contre, à la conception contractualiste de la nation, correspond le droit du sol. On accordera la nationalité aux étrangers vivant dans un Etat et qui veulent acquérir la nationalité. C'est, par exemple, le modèle américain et français. Cependant, relevons, ce faisant, un problème sociologique au sujet de sociétés multiculturelles s'agissant d'une nation, c'est-à-dire celui de leur intégration dans la société d'accueil. Faute d'une intégration harmonieuse, on assiste au danger du communautarisme qui peut s'exacerber en fragilisant l'unité nationale.

La notion de l'Etat-Nation ainsi que celle de la Nation-Etat,¹¹⁴ méritent aussi notre attention, selon qu'il sied d'insister sur le fait que : « les théoriciens des sciences politiques et, avec eux, beaucoup de spécialistes des sciences sociales ont voulu discriminer deux sortes d'Etat dans l'ordre d'intégration globale. C'est l'histoire des Etats européens qui a servi de base à cette conceptualisation. Ces Etats du continent européen – c'est à dessein que les idéologues appellent ce continent le Vieux Monde – entendent aussi souligner l'intégration qui y règne après tant de vicissitudes, le consensus prononcé sur les options fondamentales de territorialité, de citoyenneté, d'entente pour une vie en commun, pour la poursuite des objectifs communs. Car, la stabilité générale sur laquelle doit reposer l'Etat territorial, le Gouvernement, les rapports sociaux d'ordre public et d'ordre privé doivent reposer sur un consensus largement partagé qui ne laisse que peu de place aux forces qui menacent la cohésion d'ensemble ».¹¹⁵

Les Etats africains et d'autres encore qui sont nés des découpages coloniaux et regroupés en entités Etats, seraient encore à l'étape de l'Etat-Nation faute de la cohésion d'ensemble et surtout à cause des tensions et des conflits qui minent tous ces champs d'action (politique, économique et social), principalement, les Etats-Nations. Ces Etats seraient affectés d'une sorte d'artificialité qui en ferait des entités non pas viables comme certains voudraient le faire croire, mais en voie de stabilisation.

Terminons ce point de cette étude en prenant appui sur les propos de Lombeya Bosongo qui reste formel sur le caractère idéologique de cette évidence. Pour lui, celle-ci vient justifier une réalité qui n'est pas naturelle mais, qui est telle parce qu'elle est consacrée par l'histoire. Voilà pourquoi, il croit que les Etats-nations d'hier comme ceux d'aujourd'hui sont des produits de l'histoire, car ce sont des conquêtes, des incorporations et des annexions qui ont caractérisé l'histoire des nations aujourd'hui stabilisées d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

A coup sûr, les guerres, les mouvements sociaux, les révoltes comme les révolutions, les mouvements politiques, les mouvements littéraires, les mouvements religieux, la résistance aux conquêtes, l'exaltation idéologique de la nation par des penseurs constituent un levain qui, dans la perdurée historique, ont façonné les nations-Etats qui à leurs origines, ont toutes été des Etats-nations,¹¹⁶ comme en témoignent les riches exemples de l'Allemagne, de Bismarck, de l'Italie, de Mussolini Benito, de la France, du Général De Gaulle, le Congo (RD), de Lumumba, le Mali, de Soundiata Keita, ...

II. REGARD DIALECTIQUE SUR LA PRATIQUE ECONOMIQUE FACE AUX DETERMINIMES SOCIAUX

A travers ce second point de notre réflexion, nous traitons d'abord des déterminismes sociaux en insistant particulièrement sur l'être humain, avant d'insister dialectiquement à travers son agir¹¹⁷ sur les activités économiques. En effet, une activité économique, dans une société étatique organisée, renvoie à toute activité partagée qui se rapporte à la production, à la distribution et à la consommation matérielle.

2.1. L'homme en tant qu'animal social face aux déterminismes sociaux

De prime abord, force nous est de reconnaître que dans l'immensité de la nature, l'homme est parmi tous les être celui dont le déterminisme se révèle plus complexe. En effet, en s'élevant dans l'échelle des êtres, c'est-à-dire de l'infiniment petit à l'infiniment grand, beaucoup de déterminismes se font jour, complexifiant davantage cette hiérarchisation.

Ces déterminations, mieux, ces influences sociales ont engendré dans l'homme, d'autres dimensions autrement plus complexe et qui ont considérablement fait augmenter (langage et toutes ses utilisations, art). Comme on le voit, ce sont ces influences qui lui permettent d'accumuler tout le bagage culturel et technique, mais surtout de dégager sa personnalité comme celle des autres, en prenant conscience de lui-même et en se forgeant une idée de soi d'abord issue d'autrui puis opposée à lui, qui le guide et qui oriente toutes ses actions.

En définitive, il sied de retenir que ces influences, mieux ces déterminismes ne sont pas exclusifs les uns des autres, mais, au contraire, ils se superposent, non pas par simple additivité, mais en s'imbriquant dans de nouvelles structures pour réaliser à chaque niveau, un équilibre particulier. La multiplicité de ces déterminismes comme la complexité de leur organisation sont pour une part, responsable de l'avènement tardif de l'étude de l'homme dans le courant scientifique, étant entendu qu'il était plus facile d'isoler des facteurs agissant sur des êtres qui ont un déterminisme moins complexe et plus général. Même chez l'homme, l'étude du corps et de son fonctionnement s'est développée plus rapidement que celle de ses aspects psychologiques et sociaux.¹¹⁸ Ces influences ont aussi de l'impact sur la pratique économique.

2.2. De la pratique économique et des déterminismes sociaux

En effet, dans un système social,¹¹⁹ l'économie politique en tant que pratique sociale, c'est-à-dire en tant qu'ensemble d'activités partagées relatives à la production, à la distribution et à la consommation déployées par les groupes humains, afin de donner satisfaction à leurs besoins fort extensibles, moyennant des

¹¹⁴ LOMBEYA BOSONGO, *Op.cit.*, *passim*.

¹¹⁵ *Idem*.

¹¹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁷ KUNYUSA, B. G., et SHOMBA KINYAMBA. S., *Initiation aux méthodes de recherche en Sciences sociales*, Kinshasa, P.U.Z, 1995, pp. 123-128, ainsi que

ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, UNIKIS, 2012, pp. 45-152.

¹¹⁸ BOULANGER BALLEY GURER, G., *La recherche en sciences humaines*, Paris, Editions Universitaires, 1970, pp. 9-11.

¹¹⁹ BALLE, F., BOURRICAUD, F., et RIVIERE, C., *Le système social*, Paris, Librairie Larousse, 1977, *passim*.

ressources qui sont limitées, est tributaire des déterminismes sociaux.¹²⁰ Point n'est besoin de dissenter sur le terme de système¹²¹, car comme on le sait, il désigne le cadre général au sein duquel se déroule une activité donnée, économique, soit-elle, avec un contenu dont le critère prépondérant est l'interdépendance des composantes.

Au sujet du système économique, Joseph Lajugie note qu'il est « un ensemble cohérent d'institutions juridiques et sociales au sein desquelles sont mis en œuvre, pour assurer la réalisation de l'équilibre économique, certains moyens techniques organisés en fonction de certains mobiles dominants ». Cette définition revêt une importance particulière dans le cadre des économies modernes et, aujourd'hui, dans les relations économiques internationales évoluant dans le cadre global capitaliste. Explicitant le terme, l'auteur dit qu'il recouvre des cadres juridiques (droit public et droit privé), géographiques, des formes et procédés techniques utilisés, des modes d'organisation et, enfin, un facteur psychologique : le mobile dominant de l'activité considérée. Il faut donc relever le caractère « constant », de voulu, d'orienté en vue d'objectifs poursuivis d'un système économique. Nous rencontrons là la « liberté de choix » du système, ainsi que le caractère subjectif, intéressé, des fins poursuivies par l'activité. C'est dans ce double condition – liberté de choix et subjectivité dans les objectifs – que trouvent leur explication, dans des conditions historiques et environnementales données, les différents systèmes économiques : économie fermée, économie d'échange, système capitaliste, système collectiviste, etc.

Mais, certains font du système économique « la combinaison d'un esprit et de certains moyens (éléments juridiques ou institutionnels tels que la propriété, en outre des éléments techniques », François Perroux fait appel là à un certain esprit qui doit animer le système et qui est nécessaire en vue de s'assurer que les moyens que l'on estime nécessaire ne seront pas mis en œuvre par le fait d'un hasard quelconque. L'idée de cohérence est implicite, mais encore qu'il importe de relever que cette cohérence est cohérence parce qu'elle est orientée vers une ou des finalités. Ce qui vient d'être dit est particulièrement important pour des économies en voie de développement, dont les choix et les orientations sont régulièrement affectés par des préférences doctrinales, idéologiques intérieures comme extérieures, soumises à des intérêts extérieurs susceptibles d'entrer en contradiction avec les intérêts nationaux.

Ainsi qu'on peut le remarquer, l'économie politique comme pensée, est l'ensemble des théories et des doctrines en la matière. L'économie politique comme pratique, désigne l'ensemble d'activités partagées par rapport à la production, à la distribution et à la consommation, que les groupes humains déploient, afin de donner satisfaction à leurs besoins fort extensibles, moyennant des ressources qui sont limitées, subit l'influence des déterminismes démographiques, géographiques, culturels, idéologico-religieux, technologiques et politiques.¹²² Les lignes qui suivent se proposent de démontrer l'effet des déterminismes sociaux sur la pratique économique.

En cette matière, la théorie des avantages comparatifs qui veut que dans leurs activités de production et d'échanges (surtout internationaux), les Etats (pays) tiennent compte des avantages qu'ils détiennent tout naturellement : abondance de ressources naturelles, proximité géographique pour l'établissement des ports-points de

départ et d'arrivée des produits à échanger, lieux de préférence pour l'établissement des industries et des agglomérations urbaines (l'exemple raté de la ZOFI : la Zone d'Inga dans le Kongo Central). Cette théorie se révèle de la sorte une prise en compte de l'influence des facteurs naturels, de la géographie, aussi bien sur la pensée théorique que sur le développement des activités économiques. Le développement des grands ports mondiaux (Londres, Hambourg, Rotterdam, Marseille, Anvers, New-York, Hong-Kong, Abidjan, Dakar, etc.) relève de logique de la proximité géographique et des débouchés sur la mer qui révèle un cas patent de déterminisme géographique.¹²³

C'est ainsi qu'un paysan de Yahuma, de Bambesa ou de Katako-Kombe, ... (en RD. Congo), avec sa machette, ne peut pas donner la même production de légumes, mieux de maïs (production agricole) qu'un paysan français ou chinois, qui utiliserait des machines (une technologie poussée) et des engrais chimiques, etc., pour le même objectif. Décidément, à partir des années 1990 jusqu'à ce jour, des avancées technologiques et des recherches scientifiques sont devenues plus performantes. La crise de l'énergie par exemple (1^{ère} augmentation du prix du baril de pétrole, par l'OPEP, en 1973), a été évitée moyennant la découverte des nouvelles ressources énergétiques de telle sorte que, face à l'abondance des ressources non encore exploitées aux pôles, dans les océans, dans les espaces occupés, face aux progrès de la biotechnologie, avec la mise au point des plantes à haut-rendement, face à une créativité quasi illimitée de l'homme qui caresse même l'idée de coloniser des planètes inhabitées, grâce à des nouvelles technologies, la pratique économique demeure tributaire des avancées scientifiques et technologiques.

En République Démocratique du Congo, par exemple, un opérateur économique qui s'engage à l'ouverture d'un « Restaurant », hormis les contraintes administrativo-politiques et sécuritaires, ne peut en aucun cas présenter « *un plat de la viande de chien à ses clients* ». Mais si son établissement est implanté à Yaokana, dans la Tshopo, à Budjala, dans le Sud- Ubangi, comme à Kasongo, dans le Maniema, le même repas ne peut pas faire de bonnes affaires que s'il était implanté dans le Kasai. Si pour le cas des paysans agriculteurs, nous avons à faire au déterminisme technologique, le dossier de la « viande de chien pour un restaurant », illustre le cas de déterminisme socio-culturel sur la pratique économique.

Un autre exemple qui illustre l'influence des déterminismes sur la pratique économique est la pensée qui consiste à considérer « le porc comme un animal infâme » par l'Islam et par le Kimbanguisme.¹²⁴ La pensée est enseignée et imprégnée par les adeptes de ces deux mouvements religieux évoqués. Si la pratique de l'élevage peut participer au boum économique dans une nation, les faits nous font dire qu'il est impossible de proposer aux Kimbanguistes et aux musulmans la croissance économique par l'élevage de porc.

Il s'agit dans ce cas, du déterminisme idéologico-religieux.¹²⁵ En effet, l'histoire des nations nous enseigne que les idées et les valeurs n'ont pas manqué de l'influence dans le devenir de celle-ci. Certes, dans un monde physiquement limité, c'est la mise en marche des grandes idées qui soutient toute croissance économique durable. Ces idées sont ainsi perçues comme des instruments qui

¹²⁰ BOLIMA BOLITSI, W., « Le 21^{ème} siècle kinois et la dynamique d'une démocratie spirito – religieuse sous – développée. Pour une théologie de la libération en République Démocratique du Congo, je plaide », in *MES*, Kinshasa, 2009, p. 134.

¹²¹ JANNE, H., *Le système social. Essai de théorie générale*, Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1968, pp. 28- 29.

¹²² LOMBEYA BOSONGO, *Etat & système socio-économique*, notes de cours inédites, déjà citée.

¹²³ LOMBEYA BOSONGO, *Sociologie générale*, notes de cours, inédite, déjà citée.

¹²⁴ BOLIMA BOLITSI, W., & NEMOYATO BAGEBOLE, J. P., « Les nouveaux mouvements religieux en R.D. Congo et les valeurs sociétales à l'épreuve de développement de tout homme et de tout l'homme », in *M.E.S.*, n°59 du mars et avril, Kinshasa, 2010, pp.72- 75.

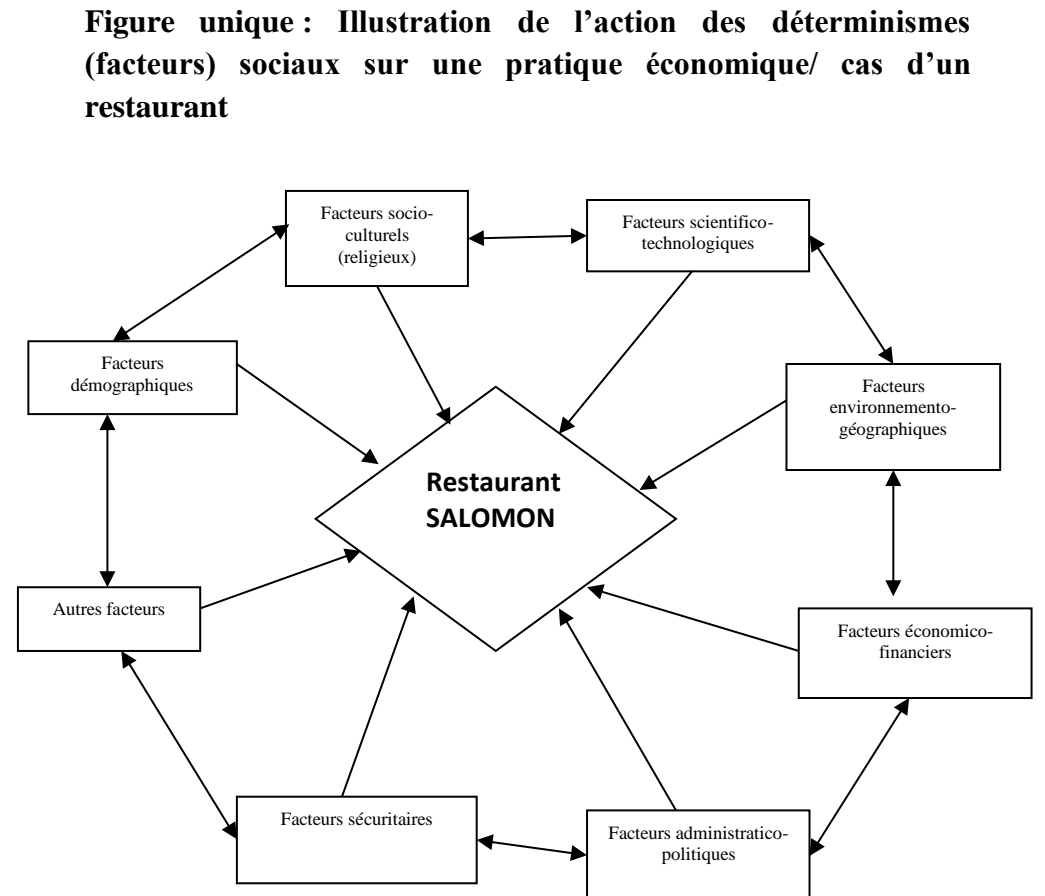
¹²⁵ WEBER, M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Ed. Plon, 1964.

aident dans l'organisation des ressources physiques pour penser au système économique qui est visé. A partir de certaines combinaisons jugées performantes, ces idées peuvent permettre d'organiser aussi bien le système éducatif, la communication, la défense, la diplomatie que la politique sociale. En outre, les idées permettent de penser la politique économique comme la politique nationale dans la manière de planifier le développement. Il s'agit d'une liaison entre l'homme et la pratique économique, c'est-à-dire l'implication de celui-ci dans la marche vers le développement.

De ce qui vient d'être dit, on constate l'intérêt que revêtent les idées dans la pratique économique, c'est-à-dire dans le devenir historique des nations. Puisque « les idées mènent le monde », ainsi qu'on le dit, force nous est d'attester que de nos jours, cette vérité est réaffirmée avec éclat à travers des mesures d'ajustement structurel, de privatisation, de désétatisation et de déréglementation des économies comme pour l'ensemble des mesures que tentent d'imposer les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC, Club de Paris, Club de Londres, etc.) pour contrôler et orienter les économies des pays en voie de développement, dans le cadre de l'idéologie de mondialisation. La dialectique « superstructure-infrastructure » ou « économie – idéologie »,¹²⁶ reste d'actualité et doit être prise en compte, à tout moment et partout où l'on pensera à la mise sur pied d'une quelconque politique économique nationale. C'est d'ailleurs, Paul Romer, « Les idées devraient constituer notre principale préoccupation. Les idées sont les biens économiques d'une importance extrême bien plus grande que celle des éléments sur lesquels la plupart des modèles économiques mettent l'accent ».¹²⁷

Point n'est besoin de rappeler avec Pierre de Quirini que « l'économie a pour objet l'étude des activités humaines qui cherchent aussi bien à produire des biens et services à partir de ressources limitées, à répartir ces biens qu'à les utiliser pour permettre la satisfaction des besoins ... ».¹²⁸ Il s'agit de cet ensemble d'activités qui renvoient à ce qui s'appelle pratique économique qui subit sans cesse les effets des déterminismes sociaux.

La figure ci-dessous, reprend l'exemple d'une activité économique avec ses différentes déterminations (ou facteurs) possibles. En guise d'illustration, nous recourons pour cela au Restaurant **Salomon**, qui a pour spécificité, *le plat à la viande de chien*, plat de prédilection de la plupart des Luba. Elle se présente comme suit :



La figure ci-avant illustre l'action réciproque et combinée des déterminismes (facteurs) sociaux sur la pratique économique. C'est cette pratique qui nous permet d'affirmer que le **Restaurant Salomon** ne peut prospérer que si son propriétaire a le contrôle total de l'action de tous ces facteurs sociaux sur son activité. Bien plus, tout en soulignant le poids spécifique de chaque facteur sur ce Restaurant, il est utile d'indiquer aussi qu'ils interagissent constamment.

CONCLUSION

La présente étude a consisté spécifiquement à l'analyse de l'impact des déterminismes sociaux sur toute pratique économique. C'est ainsi qu'au travers d'un regard exempt de simplicité que nous recommandons d'aborder les complexes réalités de toute société comme étant un système englobant fondamentalement l'ordre politique et l'Etat avec toute la puissance¹²⁹ qui lui est reconnue de par le monde, car c'est au centre du système que l'on doit regarder en tant qu'instance chargée d'une quantité finie et déterminée d'autonomie et d'une capacité d'autorégulation suffisante et, partant, l'économie est perçue en tant qu'instance des consommations régulatrices et créatrices d'homéostasies.

Il ressort de notre analyse que dans maints domaines de production sociale se retrouvent des déterminismes qui ont toujours orienté la pensée et l'action de l'homme. La méthodologie et la pratique économique doivent ainsi en tenir compte. Dans un univers social, l'identification des différents paramètres permet de conférer à chacun son poids spécifique dans l'explication à donner au sujet de ces matières.

En définitive, cette réflexion démontre effectivement que la pratique de l'économie politique,¹³⁰ c'est-à-dire du processus de la production des richesses (ou des services), de leur distribution ainsi que le procès de leur consommation subit, en a point douter, les effets de plusieurs déterminismes qui agissent aux différents niveaux (biologique,

¹²⁶ LOMBEYA BOSONGO, *Sociologie du développement*, cité par BOLIMA BOLITSI, W., & NEMOYATO BAGEBOLE, J. P., *op- cit*, pp. 74-75.

¹²⁷ PAUL ROMER, cité par W. BOLIMA BOLITSI & R. NDJONDJI, « Confucianisme : religion et/ou idéologie dans l'émergence des Dragons d'Asie Orientale. « Quelles leçons dans l'expérience de la RD. Congo avec ses multiples religions et/ou Eglises de 1990 à 2016 ? », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religieux*, Revue Semestrielle, de l'Observatoire Interdisciplinaire du Religieux en RDC. Vol. II. N° 3 du Janvier- Juin, PUK, 2017, p. 202.

¹²⁸ PIERRE DE QUIRINI, *L'économie au service de tous*, Eds. L'Epiphanie, Limeté- Kinshasa, 1993, p11.

¹²⁹ « Par puissance d'une sphère, il faut entendre sa capacité à déterminer les choix des possibles dans les autres sphères et par sensibilité d'une sphère, nous disons qu'il s'agit de sa capacité à être affectée par les autres sphères ». A ce sujet, lire utilement, BAECHLER, J., « Politique et société », in *Communication*, n°22, 1974, p.123.

¹³⁰ MOKONDA BONZA, *Initiation à la politique économique*, Ed. MES, Kinshasa-RD. Congo, 2016, *passim*.

physiologique, scientifique, technologique, géographique, démographique, administratif, politique, économique, religieux, idéologique et socio-culturel, ...). Pour nous l'économie ne peut trouver ni explication, ni solution en dehors de la société qui la contient et pour laquelle elle constitue une des parties.

Voilà pourquoi, dans la pratique (dans la réalisation des activités partagées par rapport à la production, à la distribution et à la consommation, les groupes humains déploient des efforts afin de donner satisfaction à leurs besoins fort extensibles, moyennant des ressources qui sont limitées), tout opérateur économique avisé, pour atteindre son objectif, doit faire appel à l'éclairage sociologique qui se présente comme une boussole pour le commandant d'un navire dans une mer constamment agitée.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages

- ADDA, J., *La mondialisation de l'économie*, Paris, Ed. La Découverte, Tome, 1996.
- ALDANA, R. L., *La dialectique du sous-développement*, Paris, Anthropos, 1972.
- BALLE, F., BOURRICAUD, F., & RIVIERE, C., *Le système social*, Paris, Librairie Larousse, 1977.
- BANYAKU LUEPU, E., *La pléiade des Anamongo : mythe et réalité. Essai d'une approche ethnique*, Kinshasa, PUK, 2004.
- BAYARD, J. F., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BONGELI YAIKELO, E., *D'Etat-bébé à un Etat Congolais responsable*. Paris, Harmattan LASK, 2009.
- CICIBA, *Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale, point de repère*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- CROSIER, M., *Etat Moderne, Etat Modeste, Stratégies pour un autre changement*, Paris, Fayard, 1987.
- DUPRIEZ HUGUES, *Paysans d'Afrique noire*, Paris, France, Ed. Terres et Vie, 1982.
- ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012.
- JANNE, H., *Le système social. Essai de théorie générale*, Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1968.
- KABUYA- LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa- RD. Congo, Ed. P.U.K., 2011.
- KUNYUSA, B. G., & SHOMBA, K. S., *Initiation aux méthodes de recherche en Sciences sociales*, Kinshasa, P.U.Z, 1995.
- LATOUCHE, S., *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Ed. Mille et une nuits, 2004.
- MASPETIOL, R., *L'Etat et son pouvoir*, Paris, Ed. A. Pedone, Librairie de la Cour d'Appel et Ordre des Avocats, 1937.
- MBELA HIZA & LAMES MPONG, *Comprendre la sociologie la sociologie. De la genèse à la constitution de son langage*, Kinshasa, 2^{ème} édition revue et corrigée, Chaire UNESCO, 2009. *contingence*. Kinshasa, Ed. CAPM, 2013.
- MENDRAS, H., *Les sociétés paysannes*, Paris, Ed. Larousse-Bordas, 1999.
- MIRISIMBA, M., *Capitalisme et confucianisme. Technique occidentale et éthique japonaise*, Flammarion, Paris, 1987.
- MOKONDA BONZA NZOMBO, *Initiation à la politique économique*, Ed. MES, Kinshasa-RD. Congo, 2016.
- MONTOUSSE, M. & RENOUEURD, G., *100 fiches pour comprendre la sociologie* France, 4^{ème} Ed. Bréal, 2011.
- MUKABA MBUTU, I., *Economie et développement*, Kinshasa, RD. Congo, Kinshasa, Ed. CIEDOS, 2012.
- MULLER, P., *Les politiques*, Paris, P.U.F., 1994.
- PERROUX, F., *L'économie du XX^{ème} siècle*, Paris, P.U.F., 1961.
- REED, D., (Sous la direction de), *Ajustement structurel, environnement et développement durable*, Paris, L'Harmattan, 1999.

- ROCHER, G., *Introduction à la sociologie générale. Organisation sociale*, Tome III, Paris, Ed. HMH, 1968.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. P.U.K, 2013.
- SHULTZ, T., *Il n'est de richesse que d'hommes ; investissement humain et qualité de la population*, Bonnel, Paris, 1981.
- STIGLITZ, J., *Un autre monde, contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006.
- TSHISHIMBI KABAMUMONYI, E., *Le paradigme dialectique dans la méthodologie de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- WEBER, M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Ed. Plon, 1964.

Articles, périodiques et rapports

- BAKANDEJA, G., « Intelligence et meilleure gouvernance au service de la croissance et du développement durable », in *Participation et Responsabilité des acteurs dans un contexte d'émergence démocratique en RDC*, Actes des journées scientifiques de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, 18-19 Juin, 2007.
- BOLIMA BOLITSI, W., « Le 21^{ème} siècle kinois et la dynamique d'une démocratie spirito – religieuse sous – développée. Pour une théologie de la libération en République Démocratique du Congo, je plaide », in *MES*, KINSHASA, 2009, pp133-163.
- BOLIMA BOLITSI, W. & NDJODJI BAMBE R., « Confucianisme : religion et/ou idéologie dans l'émergence des Dragons d'Asie Orientale. « Quelles leçons dans l'expérience de la RD. Congo avec ses multiples religions et/ou Eglises de 1990 à 2016 ? », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religieux*, Revue Semestrielle, de l'Observatoire Interdisciplinaire du Religieux en RDC. Vol. II. N° 3 du Janvier- Juin, PUK, 2017, pp.195-230.
- BOLIMA BOLITSI, W., & MASUMBUKU KALONDA, S., « Le Consensus de Washington et/ou la puissance de l'Etat dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. « Avec quel groupe porteur pour le devenir historique de la R. D. Congo ? », in *M.E.S*, n° 56 du Septembre-Octobre, Kinshasa- R.D.C, 2009, pp. 33-72.
- BOLIMA BOLITSI, W., & NEMOYATO BAGEBOLE, J. P., « Les nouveaux mouvements religieux en R.D. Congo et les valeurs sociétales à l'épreuve de développement de tout homme et de tout l'homme » in *M. E. S*, n°59 du Mars et Avril, Kinshasa- R. D. C, 2010, pp65- 89.
- DE SAINT VICTOR, JACQUES, « Capitalisme prédateur et logique mafieuse, Au-delà des « affaires », l'esprit mafieux a-t-il gangrené l'économie et nos démocraties ? », *Conférence débat tenue à Toulouse, le 18 janvier 2014*.
- ÉLISMA, C., & JOYAL, A., « Le défi développement rural en Haïti : études de cas », Centre de recherche en développement territorial, Université du Québec, 2013.
- KIKA MAVUNDA, « Les freins culturels au développement de l'agriculture en République du Zaïre », in *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IREs*, Volume XXIII, n° spécial, du décembre, 1989.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Facteurs socio- culturels et performances dans les micro-entreprises », in *M. E. S*, n° 53 du Mars- Avril, Kinshasa-R. D. C, 2009, pp.62-73.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Joseph. E. STIGLITZ : Un économiste – Nobel opposé à la mondialisation, secundum, le FMI et la Banque Mondiale », in *Le Bâtisseur*, n°1, Juillet 2004.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « Les agents et facteurs internes de la malédiction des ressources naturelles », in *Cahiers Economiques et Sociaux de l'IREs*, Numéro Spécial (60 années), Ed. PUK, 2017, pp265-278
- MATATA PONYO MAPON, AUGUSTIN, « La République Démocratique du Congo face aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Quelle approche pour développer le pays ? », Actes de la Grande conférence de la faculté des Sciences Economiques et de gestion, IRES (S. coord Yvon BONGOY MPEKESA), Ed. Universitaires Africaines, 2012, pp101-133.

- MUKOKO SAMBA, D., « Les objectifs du millénaire pour le développement : portée, importance et perspectives », *Actes de la Grande conférence* de la faculté des Sciences Economiques et de gestion, IRES (S. coord Yvon BONGOY MPEKESA), Eds. Universitaires Africaines, 2012, pp29-43.
- SAVONNET GEORGES, « Paysan des savanes africaines et paysans du Nordeste brésilien », in *Catherine Coquery-Vidrovich, Sociétés paysannes du Tiers-Monde*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1990.

Thèses, mémoires et séminaires

- BAENDE EKUNGOLA, J. G., *Mutations de l'Etat et enjeux de la reconstruction nationale en RDC : quête citoyenne d'une gouvernance de développement*, Thèse de doctorat en SPA, UNIKIN, 2011-2012.
- KABEYA TSHIKUKU, *Méthodologie approfondie en science économique (et en sciences sociales), cours de DEA en Sciences Economiques, Edition augmentée, 2003.*
- MOKONDA BONZA, F., *Structures socio-économiques et développement rural au Zaïre. Le cas du Bas-Uélé*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Unikin, Kinshasa, 1982.
- PNUD, *Rapport sur le développement humain 2016, le développement humain*, New York, Etats-Unis, 2016.
- RAPPORT BRUNDTLAND, *Notre avenir à tous*, Montréal, Ed. du Fleuve, 1987.